



Assemblée générale

Distr. générale
16 octobre 2006
Français
Original : anglais

Soixante et unième session
Deuxième Commission
Point 118 de l'ordre du jour
Planification des programmes

Lettre datée du 12 octobre 2006, adressée au Président de la Deuxième Commission par la Présidente de l'Assemblée générale

Je tiens à vous faire part d'une lettre datée du 11 octobre 2006 par laquelle le Président du Conseil économique et social m'informe que le Conseil, à sa 44^e séance, tenue le 11 octobre 2006, a pris acte du rapport du Comité du programme et de la coordination et appelle mon attention sur les recommandations relatives aux travaux de l'Assemblée générale qui étaient contenues aux paragraphes 120 et 287 de ce rapport.

Au paragraphe 120 du rapport, le Comité du programme et de la coordination recommande à l'Assemblée générale de confier à la Deuxième Commission, pour examen et décision, le sous-programme 1 du programme 7 (Affaires économiques et sociales) du cadre stratégique proposé pour l'exercice biennal 2008-2009 au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Planification des programmes ».

Vous vous souviendrez que l'Assemblée générale, à sa 2^e séance plénière le 13 septembre 2006, a renvoyé le point 118 de l'ordre du jour intitulé « Planification des programmes » à toutes les grandes commissions et aux séances plénières de l'Assemblée générale.

En conséquence, je vous transmets la recommandation du Comité du programme et de la coordination afin que la Deuxième Commission y donne la suite voulue au titre du point 118 de l'ordre du jour.

(Signé) Haya Rashed Al Khalifa

